



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 31 mars 2016

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

André MASLANKIEWICZ - Emile PERRAUD - Michel BATTISTELLA et Bruno FORT adjoints.
Christian COCHET - Marie DICORATO - Christine LECHON - Céline MAFFRE - Francisco MARTINEZ - Frédérique MOISSET et Jean-Michel SALQUE conseillers municipaux.

Absent(e)s : Christine COCHET, excusée, qui donne pouvoir à Céline MAFFRE -
Vanessa VEILLON et Patrick CHARNAY -

Secrétaire de séance : Frédérique MOISSET

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

Délibérations

- Vote des taux des contributions 2016
- Vote des BUDGETS PRIMITIFS 2016
- Vente de terrain ZA PENAYE

Madame Frédérique MOISSET est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle le procès-verbal du 16 mars. En l'absence d'observation, il est adopté à l'unanimité.

➤ Délibérations :

- VOTE DES TAUX 2016 :

Sur proposition de la commission des finances, le conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de maintenir comme suit les taux des contributions directes pour 2016 :

- Taxe d'habitation : 9.27 %
- Foncier bâti : 9.16 %
- Foncier non bâti : 22.11 %

- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les 3 budgets soumis à son approbation ont été préparé par la commission des finances, conformément aux documents préparatoires joints à la convocation.

Monsieur BONNARD détaille les principales orientations budgétaires retenues par la commission des finances en matière d'investissement en précisant que pour le budget communal, la vente du camion de pompiers (30 000 €) et de la propriété léguée à la commune par feu Mr Guy Mathern (70 000 €), toutes deux réalisées ainsi que les reliquats de subventions attribuées pour la construction du groupe scolaire représentent cette année des recettes supplémentaires.

Le Maire invite l'assemblée à étudier les programmes d'investissement proposés par la commission :

- Eglise : rénovation de la façade principale ;
- Aménagements de la traversée du bourg de Bons ;

- Etude de la réhabilitation de l'ancienne école maternelle ;
- Mur d'enceinte du cimetière de Bons ;
- Aménagement d'un city stade derrière le groupe scolaire. A cette occasion Mr Perraud demande que des jeux pour les jeunes enfants soient installés aux abords de l'école.
- Remplacement du véhicule des services techniques ;
- Achat de terrain (si cela s'avérait nécessaire) ;

Les élus sont invités à émettre un avis sur les projets de budgets primitifs (commune et services annexes) qui s'équilibrent comme suit :

- o Budget principal de la commune
 - Dépenses et recettes de fonctionnement : 965 408.85 €
 - Dépenses et recettes d'investissement : 688 931.76 €
- o Budget assainissement :
 - Dépenses et recettes de fonctionnement : 53 357.49 €
 - Dépenses et recettes d'investissement : 49 145.00 €
 - o Etude sur eaux claires parasites de la STEP de Cressieu
 - o Etude du remplacement (ou rénovation) à moyen terme de la STEP de l'Abbaye
- o Budget eau :
 - Dépenses et recettes de fonctionnement : 74 771.27 €
 - Dépenses et recettes d'investissement : 113 045.00 €
 - o Travaux de rénovation du réseau de Chazey

A l'unanimité le conseil municipal APPROUVE ces 3 budgets pour l'année 2016.

- VENTE DE TERRAIN à la FONCIERE CHABRIERE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la Foncière Chabrière, souhaite acquérir sur la zone de Penaye 12 parcelles de terrains communaux contigües à son propre tènement foncier (enseignes Intermarché – Bricomarché et Roady) aux fins de modifier les implantations existantes.

Monsieur Bonnard précise que dans cette perspective, une estimation de la valeur de ces parcelles a été réalisée par les services fiscaux.

Il propose donc de céder la surface qui sera nécessaire à cette opération au prix unitaire estimé de 13.50 le m² et demande au conseil municipal de l'autoriser à finaliser cette opération et à signer tout acte ou document.

Accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance. Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 31 mars 2016.

A Chazey-Bons, le 05 avril 2016

Le Maire, Didier BONNARD

